

DCM_2025_02_05

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 AVRIL 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY,
M. Paul-Roger GONTARD, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER,
Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,
Mme Isabelle LABROT, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,
Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX,
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE,
Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, M. Cyril BEYNET,
Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE,
M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, M. Thierry VALLEJOS,
Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT,
M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC,
Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE,
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
M. Julien DE BENITO par Mme Anne-Catherine LEPAGE
M. Kader BELHADJ par Mme Catherine GAY
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER
Mme Laurence ABEL RODET par Mme Françoise LICHIERE
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Thierry VALLEJOS
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
M. Jean-Pierre CERVANTES par M. Mouloud REZOUALI

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2025

5

SPORTS : Sollicitation de subventions pour la rénovation du stade Léon Dulcy et Pierre Baizet.

Mme HADDAOUI

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

La ville d'Avignon souhaite s'engager dans un plan ambitieux de renouvellement des 3 terrains synthétiques des stades Dulcy et Baizet afin de conserver leur homologation et leur classification sportive fédérale, mais également de garantir la sécurité optimale des utilisateurs.

Ce projet d'ampleur verra la réhabilitation complète du Stade Dulcy dès l'été 2025, puis des 2 stades Baizet (annexe et honneur) sur l'année 2026, bénéficiant ainsi à plus de 900 adhérents des associations utilisatrices.

Dans un souci d'éco-responsabilité et de lutte contre les micro-plastiques, ces 3 terrains seront réalisés avec des matériaux biosourcés, garantissant leurs qualités sportives, la santé des pratiquants et la protection de l'environnement.

Par ailleurs, cette mise aux normes des terrains s'accompagnera d'une refonte complète de l'éclairage ainsi que de travaux sur les bâtiments afin d'assurer la mise en accessibilité réglementaire par la création d'un élévateur d'accès aux tribunes ainsi que par la mise en conformité des sanitaires, de la buvette, des escaliers et des douches.

Afin de contribuer au financement de cette dernière opération, nous allons solliciter la Fédération Française de Football via le FAFA (Fond d'Aide au Football Amateur).

Le plan de financement prévisionnel pour ce projet serait le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL – Stade DULCY

	Montant € HT	Taux
Coût prévisionnel éclairage HT	120 424 €	
Coût prévisionnel travaux terrain synthétique HT	643 000 €	
Coût prévisionnel bâtiment HT	316 666 €	
Total prévisionnel des travaux HT	1 080 090 €	

Subvention FFF <u>sollicitée</u>	50 000 €	4 %
Subvention FEDER ITI <u>à solliciter</u> (projet récemment identifié)	756 063 € (à valider par Mme le Maire)	70 %
AUTOFINANCEMENT ville d'Avignon	324 027 €	28 %

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel pour le projet de réhabilitation du stade DULCY.
- **SOLLICITE** conformément au plan de financement présenté une participation financière au titre du FAFA de la FFF et à tout organisme permettant le subventionnement des travaux,
- **IMPUTE** la recette à intervenir sur le chapitre 13, compte 1328
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOpte

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Lilou QUENNESSON

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/04/2025
ACTE PUBLIE LE 30/04/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :